



Portrait de Jacques du Bosquet, seigneur de Bondues par achat de la terre et seigneurie aux Bournonville en 1719

Montigny et le vicomte de Gand, deux autres de ses défenseurs. "Unissez vos mains redoutables"... contre le Prince d'Orange dit la médaille. Ils finirent par l'emporter... Albert et Isabelle, les deux archiducs pourront faire "leur joyeuse entrée à Bruxelles en septembre 1599.

! Souci de ramener le calme dans des esprits ouverts à la Religion nouvelle ou d'honorer le seigneur de Bondues à travers ses drapiers, Philippe II leur accordait, le 10 avril 1593, le droit de marquer leurs pièces de drap d'un plomb qui attestait leur origine et empêcherait nos voisins peu scrupuleux de se prévaloir de notre renommée. Selon Buzelin en effet, nos "estamets (étaient) fort prisés et de grande valeur en raison de l'habileté des tisserands et de bonne qualité de la laine". A la fin du 16^{ème} siècle, on peut évaluer à un millier environ les individus travaillant à cette industrie de la draperie, saisonniers ou à temps plein, c'est dire son importance.

La charte d'avril 1593 précisait : "auquel plomb seroient d'un costé apposées les armes du Sr du dit Bondues [d'or au franc canton de sable] et de l'autre escrit Bondues au long". Il s'agissait de deux disques de plomb reliés par une étroite languette que l'on plaçait "au cornet [coin] du bout de drap" et que l'on pressait entre les mâchoires d'une tenaille aux morts portant les empreintes agréées : l'étoffe recevait sa marque d'origine. Ce plomb était posé par les "esgardz" que la justice du lieu pourra à ceste fin commectre". Le tisserand payait un sol parisis, la moitié pour salaire aux "esgardz", l'autre moitié "au prouffit de l'église du dit lieu, ruinée et bruslée par nos ennemis tenans lors Menin" le 24 avril 1580.

Lorsque la pièce de drap était réceptionnée au siège "de la perche aux draps" "pour approuver la bonté et léauté de la marchandise", ce plomb était enlevé, détruit et remplacé par un autre pour attester sa qualité. Nous en connaissons un modèle de 1633, dont l'avers portait un lion armé et lampassé, sur un écu couronné et entouré du collier de la Toison d'or et le revers l'inscription : "Petit Lion de Bondue 1633". Et si on cherchait une autre preuve de l'importance de l'industrie textile pour notre communauté, à la même époque on parlait de "la halle aux draps gisans au dit Bondues".

! Ce collier de l'ordre de la Toison d'or, c'était celui qui, par la grâce de Philippe IV, roi d'Espagne, pendait depuis 1624 au cou du duc Alexandre de Bournonville, comte d'Hénin-Liétard, seigneur de Bondues, le 359^{ème} depuis la promulgation de ses statuts par son créateur Philippe le Bon, duc de Bourgogne, au cours du premier chapitre solennel de Lille, le 22 novembre 1431. Ambassadeur à Vienne et à la cour de France, guerrier émérite (bataille de Fleurus), gouverneur de Lille, ses titres ne manquaient pas et ses résidences non plus. Malgré cette magnificence, il aimait à séjourner à Bondues dans "le vieux château fort, d'aspect grandiose mais très délabré pour n'avoir pas été habité depuis longtemps" et qui méritait une restauration que le duc souhaitait lui opérer sous ses yeux. De même plus tard, il s'intéressa "à l'arrangement de ses jardins où il rassembla des fruits et d'arbres rares et curieux."

C'est de ce château qu'il dut prendre la route de l'exil après l'échec, au printemps 1634, de la conspiration des nobles belges contre la pesante autorité espagnole, avec le soutien de Louis XIII et de Richelieu. Le duc, mort à Lyon le 22 mars 1656, ne revit jamais son château préféré !

! Lille était française depuis un an lorsqu'une épidémie de peste ravagea notre châtellenie en octobre 1668. Les victimes bonduaises, "le corps rempli de petits boutons noirs semblables à des vesces", étaient si nombreuses que le curé Nicolas Noppe et le bailli du duc de Bournonville décidèrent que les pestiférés ne seraient plus enterrés dans le cimetière qui entourait alors l'église paroissiale,



Le Château Blanc de Jacques du Bosquet



Carte des frontières en 1773

mais dans un terrain à l'écart des habitations, du côté du hameau de la Cornette et de la chapelle des Aubeaux, au delà du chemin Georges.

L'épidémie dura de longs mois et la "petite prairie", nom donné à ce nouveau cimetière, se couvrait d'une forêt de petites croix. Le médecin et son épouse étaient atteints par le mal mais poursuivaient leur sacerdoce, faisant le vœu d'ériger une chapelle à St Roch si la Camarde les épargnait. En octobre 1668, lorsque la peste fut éradiquée, les paroissiens plantèrent un calvaire à l'extrémité du terrain la plus proche du village afin que les familles des décédés pussent avoir un lieu de prière pour ceux qu'elles avaient dû enterrer sans cérémonie.

A quel moment fut-il remplacé par une chapelle, je ne peux le dire. En 1654, Dervaux parlait d'une chapelle "très-simple et très-ancienne" ! Par la suite, au moment de la construction du Béguinage à la fin des années 1960, la chapelle elle-même fut démolie en catimini, à la fureur du curé Felhoën qui fit transférer une croix du cimetière sur la plaque de laquelle on grava une citation-souvenir de cette épidémie. Elle aussi fut enlevée sans prévenir... Grâce à un chef de chantier vigilant, au club d'histoire et à la Communauté urbaine, elle a retrouvé une place au bord du chemin St Georges.

Quant au médecin et son épouse, honorant leur promesse, ils firent ériger, en 1670 peu ou prou, près de leur habitation, à l'angle de la drève qui menait au château et de la route royale de Lille à Menin, une chapelle dédiée à St Roch. Aujourd'hui encore, une chapelle perpétue cet exaucement.

! Une seigneurie était un bien foncier "ordinaire" et les "titre, bâtiments et terres" pouvaient être vendus au gré de leur propriétaire. C'est ce qu'il advint à la seigneurie de Bondues qui passa dans le giron de Jacques-Joseph Dubosquel, écuyer, seigneur d'Helleville,

par achat le 22 mai 1719 à Messire Philippe Alexandre, prince de Bournonville, comte d'Hénin et seigneur de Bondues, représenté en l'étude d'Antoine Nicole, notaire à Lille, par "Hilmar Hérick de Steding, escuyer demeurant à l'hotel des bornonville à paris".

L'acte décrivait l'acquisition : "la terre, fief et seigneurie du village de Bondues, ayant justice vicomtière, consistant dans un beau château avec sa motte entouré d'un jardin aqueuz et planté d'arbres à fruits et bois, fossetz, drève, moulin à vent, leu manoir et bastiment contre le pont leviz contenant ensemble trois bonniers neuf cens..." Il indiquait également les rentes seigneuriales attachées au fief et celles dues au titre des "vingt six fiefs mouvans" de cette seigneurie. Cet achat était suivi de celui de "la ferme ou cense de l'hostel, tres bien batie avec plusieurs edifices et une grande basse cour ou il y a dans le milieu une belle brasserie très bien batie entourée de grands fossetz..."

Jacques-Joseph Dubosquel venait de dépenser près de cent cinquante mille "florins franc et net argent" pour devenir le seigneur de Bondues et les Bournonville, pour rembourser des dettes importantes, quittaient définitivement le quartier du Ferrain qu'ils avaient occupé près d'un siècle et demi.

Bien que le château ait été qualifié de beau, Jacques-Joseph le fit démolir en 1721 pour le remplacer par une bâtisse classique plus dans le goût du temps et surtout plus agréable à vivre dans sa quotidienneté de père de cinq enfants en bas âge privés de soins maternels (sa seconde épouse, Marie-Catherine Imbert, était décédée en septembre 1719, après seulement cinq ans de vie conjugale et la naissance de quatre enfants !) Construit principalement en pierre de Lézennes, il fut qualifié de "château blanc". Aux prémices bien noires pourtant, le 19 juin 1722, Jacques-Joseph Dubosquel rejoignait sa défunte dans la chapelle Notre-Dame à l'église Sainte Catherine de Lille.

! La prise de la Bastille, la fin des privilèges, le retour du Roi à Paris, la déclaration des Droits de l'Homme et Citoyen, la création des départements et des municipalités, autant d'éléments qui marquaient l'échec de la Royauté en 1789. Le 26 janvier 1790 les citoyens actifs de Bondues se réunissaient dans l'église paroissiale pour procéder à l'élection de leurs officiers municipaux. Au second tour était élu le premier maire de Bondues Jacques François Delecourt : 5 officiers municipaux et 12 notables devaient l'aider dans sa tâche. Rien de bien étonnant : peu de visages nouveaux dans cette assemblée, à l'exception d'Albert-Louis du Bosquet, seigneur du village, et Louis Delerue, son lieutenant...

Quant à la Constitution civile du clergé, elle prévoyait l'installation d'un prêtre jureur (serment de fidélité à la nation, la loi et au roi (encore pour quelques temps). Charles-Louis Desmazières fut ainsi installé le 12 juin 1791, après s'être présenté devant la municipalité. C'était le début d'une histoire religieuse bonduaise fort agitée, avec des allers-retours prêtre jureur / prêtre réfractaire, la destruction par des iconoclastes de la chapelle des Aubeaux en 1793 et même la vente de l'église le 24 floréal an sept, 13 mai 1799, au citoyen Dassonville de Lille, pour 190.000 francs au 64^{ème} feu ! Elle ne fut jamais complètement rasée... A Paris, après le 18 Brumaire, un Premier Consul allait bouleverser la donne !



Monument au bord du chemin St Georges avec la plaque rappelant l'épidémie de peste de 1668

Francis Naze,
Président du Club d'Histoire Locale de Bondues,
Membre de la Commission Historique du Nord



Commission sportive De la mesure, mais quelles mesures ?



Dans notre association, il y a deux types de membres : ceux qui viennent consommer leur loisir et s'en repartent et ceux qui participent de près ou de loin à la vie de l'association.

Il ne s'agit, en aucune façon de porter un jugement sur les uns ou les autres, une association sportive étant, par essence même, un rassemblement d'individus autour de la pratique d'un sport sustentée par des motivations différentes, toutes respectables.

Mais me permettez cependant de m'intéresser, en tant que responsable de la commission sportive du club, plus particulièrement à la seconde catégorie de personnes, celles et ceux qui participent régulièrement ou de temps à autre aux compétitions organisées, celles et ceux qui, après leur partie de golf, font un détour par le bar, celles et ceux qui, seuls ou en famille, viennent s'y restaurer.

Je pensais, sans doute naïvement, je le conviens, que tous ces « clubmembers » étaient au courant du fonctionnement de leur association, et, pour ce qui me concerne, du fonctionnement de la commission sportive, mais quelques conversations devant un verre ou au cours de quelconques repas (la table d'hôtes est une chose très utile dans notre club) m'ont prévenu du contraire.

CELA NE DOIT PAS ÊTRE.

Certes, il n'est pas possible de faire l'unanimité tant sur sa personne que sur la politique menée : certains d'entre vous pensent que les équipes coûtent trop cher, d'autres qu'on en engage trop dans les divers championnats, d'autres encore ne seraient pas contre le fait d'engager des équipes mais trouvent que les comptes sont insuffisamment (voire pas du tout) expliqués, d'autres enfin me disent qu'ils n'ont cure d'être tantième club français à la fin de la saison. Tous ces arguments sont recevables, doivent être écoutés, mais, à mon humble avis, pas retenus car ils procèdent d'une méconnaissance certaine de la politique, du budget et du fonctionnement de la commission sportive.

La politique menée par la commission sportive est celle (j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans un précédent numéro) de la quête de l'excellence mais avec de la mesure, en essayant de satisfaire l'ensemble des membres, quelles que soient leurs motivations, ce qui n'est pas une tâche simple car il y a une certaine dissonance entre ces termes : demande-t-on à une entreprise de mettre de la mesure dans la recherche du zéro défaut sur les produits qu'elle fabrique ?

En ce qui nous concerne, nos limites sont essentiellement de deux ordres : budgétaire et éthique.

Notre budget est fixé, chaque année par le comité de direction de manière prévisionnelle, à charge pour nous de nous y tenir. Ponctuellement, il arrive que nous n'y parvenions pas (deux fois en sept ans) du fait de nombreux déplacements lointains (imposés par le calendrier fédéral), mais la plupart du temps nous ne consommons pas les sommes allouées car le souci de ne pas gaspiller l'argent de l'association est constant chez tous les capitaines en charge des équipes. Ainsi au cours de l'année 2006, le sport a coûté en montant estimé à ce jour 101.410 euros, soit environ 5,33% du budget total du club,

tout en sachant qu'il génère des recettes : inscriptions aux compétitions, subventions publiques et privées en fonction des résultats, participation des joueurs aux entraînements, le tout pour un montant de 37.280 euros. Calculez vous mêmes le nouveau pourcentage et vous obtiendrez un chiffre qui ferait pâlir de plaisir n'importe quel président dans n'importe quelle discipline sportive à condition qu'il soit de bonne humeur, sinon il risque plutôt une crise d'apoplexie en comparant son propre budget sport avec le nôtre.

Evidemment, chaque discipline possède sa propre spécificité, peu ont des coûts identiques aux nôtres en frais de personnels et d'entretien terrain.

Chacun peut se rendre ainsi compte que ce qu'on doit faire s'inscrit dans ce qu'on peut faire.

Pour ce qui est de l'éthique, il est absolument hors de question que les meilleurs joueurs de ce club reçoivent des privilèges qui leur seraient propres, ils ne reçoivent que ce qui est strictement nécessaire à leur pratique et ce quand seulement ils représentent les couleurs du club, qu'ils doivent obligatoirement porter. Quelques règles très simples ont été mises en place telles que ne pas choisir un hôtel dans lequel le joueur n'irait pas s'il n'était pas pris en charge, un ticket modérateur qui oblige à une participation personnelle d'environ 25% lors des déplacements individuels, covoiturage chaque fois que cela est possible etc.

Les joueurs d'équipes sont tenus aux mêmes droits et devoirs que les autres membres de l'association avec une contrainte supplémentaire, le devoir d'exemple.

Enfin, la commission sportive fonctionnelle dans le cadre des statuts du club, elle est composée d'un président, de quatre responsables de secteurs, des capitaines des équipes adultes et de quelques personnes de bonne volonté représentant l'ensemble des membres, elle se réunit trois ou quatre fois par an selon les besoins et ses avis sont soumis au vote du comité directeur ; ses comptes-rendus ainsi que son budget sont publics, et peuvent donc être consultés. Ses champs d'intervention sont l'école de golf (165 enfants, responsable : Delphine Ducoulombier), l'organisation des compétitions de week-ends (saison 2006, 43 compétitions, 33 sponsors, responsable : Olivier Baurain), l'organisation des journées dames (responsable : Béran-gère Lèveillé), les rencontres seniors (responsable : Etienne Lefebvre), la sélection, l'encadrement et le déplacement des équipes (les différents capitaines)

J'aimerais enfin terminer par le fait que tout ce qui est expliqué ci-dessus est présenté chaque année lors de notre assemblée générale de mars et je ne peux que vous inviter à y venir nombreux, car c'est le signe le plus fort de l'attachement des uns et des autres au fonctionnement de l'association.

Allez Bondues

Le responsable de la commission sportive
Jean-Pierre Chombart



COMMISSION TERRAIN et TRAVAUX

La Commission Terrain a été créée dès le démarrage du club. Par définition elle est responsable, vis-à-vis du Comité, de la qualité du terrain et de son entretien. Elle doit également être toujours en recherche de possible amélioration.



Dans le même esprit, elle est aussi responsable de l'état du château, de ses dépendances et de son environnement.

COMPOSITION :

- 5 bénévoles du club : Richard HADIDA - Gilbert LOTIGIE
Luc ROUSSELLE - Valéry et Bernard SCREPEL
- 2 salariés du golf : Alain DERVILLE - Alain CLARISSE

- l'équipe « Grandeur Nature Equipement » (GNE) avec laquelle le club, il y a plus de 10 ans, a passé un contrat : nous apportons le matériel et les hommes excepté les green keepers, GNE apporte son expérience et deux Greenkeepers (actuellement Alexis CAVROIS et Sébastien DABRINVILLE) qui sont maître d'œuvre sur le terrain et ont la charge des jardiniers.

COMMENT NOUS FONCTIONNONS

Nous nous réunissons environ une fois par mois, plus si nécessaire, pour faire le point sur le mois écoulé, préparer les mois à venir : opérations à prévoir, point sur le matériel, suivi des travaux, les urgences, les relations avec les fournisseurs, les investissements à moyen et long terme.



LE MATÉRIEL

Le club possède :

- 5 tondeuses de greens : 2 John Deere et 3 Toro
- 3 tondeuses de tees de départ et tours de green : 1 Toro, 1 Jacobsen et 1 Randsome
- 3 tondeuses de fairways : 2 Toro et 1 Jacobsen
- 4 tondeuses de roughs Toro : 2 « grande largeur » (5 mètres) 2 « petite largeur » (1 mètre 80)
- Une série de machines plus petites mais tout à fait indispensables : mini pelle, benne élévatrice, balai ramasse feuilles, rateaux bunkers, carotteurs, tracteurs, transporteurs, verti-drain... etc...

Notre politique est d'amortir nos machines, spécialement les tondeuses en 4 à 5 ans afin d'avoir un minimum de problèmes mécaniques et ne pas hypothéquer l'entretien des terrains. C'est un effort important voulu par le club. Pour donner une idée de coût, une tondeuse de green vaut environ 36 000 euros, et une tondeuse de fairway 70 000 euros.



BUDGET : Le budget 2005 s'est présenté de la manière suivante :

Salaires : jardiniers, techniciens, mécaniciens	399 000 €
Honoraires GNE y compris salaires GreenKeepers	89 000 €
Frais de Terrain entretien : fuel, engrais, sable, plantations, élagage, eau...	224 000 €
Total terrain :	712 000 €

soit 40% des recettes totales de club.

Le budget 2006 sera sur les mêmes bases.

INVESTISSEMENTS : Les investissements 2006 ont été les suivants :

travaux sur berges : départ du 4 Trent Jones et étang du 6 Trent Jones	73 000 €
filet de practice	50 000 €
drainage par fentes de suintement et deep drill sur greens Hawtree	20 000 €
tondeuse de green	36 000 €
benne élévatrice et brosse green	10 000 €
château : terrasse, ardoises, chenaux, menuiseries, peintures façades	64 000 €
Total investissements :	253 000 €

Pour 2007, nous prévoyons :

- un gros effort pour nos berges, surtout quand un green un départ sont menacés : greens N° 1, 4 et 10 Trent Jones par exemple.
- l'achat d'une tondeuse fairway
- une remise en état des bunkers du Hawtree
- un traitement deep drill pour les greens de l'ancien Trent Jones
- un éclairage du château et des dépendances + une vidéo-surveillance du parking
- différentes réparations pour le château, et la peinture des boiseries des dépendances.



Bernard SCREPEL



2) LES ENGRAIS

Au niveau des engrais, nous travaillons depuis longtemps avec des engrais à libérations lentes qui sont 2 à 3 fois plus chers que les engrais agricoles mais qui ont l'avantage d'être consommés en fonction des besoins de la plante et à l'abri des lessivages.

Les greens de Bondues par exemple sont fertilisés avec des engrais liquides foliaires appliqués au pulvérisateur deux fois par mois afin de fractionner les doses et d'apporter tous les éléments dont la plante a besoin. Les applications sont faites en fonction d'une analyse de sol réalisée tous les deux ans.

3) LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Nous respectons la réglementation en vigueur, à savoir :

- au moins un salarié sur 10 doit être titulaire du diplôme applicateur de produit antiparasitaire (DAPA)
- tout produit non homologué gazon est interdit
- lutte culturale pour maintenir un gazon en meilleure forme possible afin de n'utiliser les produits phytosanitaires qu'en dernier recours, ce qui veut dire utilisation des différents traitements mécaniques tel que aération, sablage, carottage, hauteur de tonte adaptée aux contraintes climatiques
- local de stockage aux normes
- gestion obligatoire des emballages vides avec la collecte AIVALOR
- consultation de la météo avant tout traitement (température, vent, pluie)

Bernard SCREPEL

Président de la Commission terrain et travaux

Info sur nos pins noirs

Vous avez pu constater que les pins noirs plantés à la création du golf s'abiment. N'étant pas une essence régionale, ils sont en effet relativement fragiles. Ceci explique que depuis quelques années, ils sont attaqués par un champignon. Les traiter aurait supposé une utilisation massive de produits phytosanitaires, très chers et sans garantie de résultats. Nous avons préféré les remplacer, au fur et à mesure des abatages, par des essences mieux adaptées à notre sol.



Commission d'admission

Une Commission Admission a été constituée.

Elle est composée de Annu DELASSUS, Baddy LOTIGIE, Bernard SCREPEL et Paul SIX.

Son rôle consiste à instruire les demandes d'admission dans le cadre des statuts de l'ASGB, et des orientations fixées par le Comité, et à proposer les dossiers au Comité qui reste bien évidemment souverain pour l'admission des nouveaux membres.

Seuls sont étudiés les dossiers complets. C'est-à-dire comprenant, outre le formulaire de demande d'inscription, les signatures des 2 parrains et la preuve de la détention d'un droit de jeu (soit par détention d'actions, soit par délégation nominative de droit de jeu).

Les principaux critères retenus portent sur les qualités suivantes : esprit sportif, moralité, courtoisie.

A cet égard, il est bon de rappeler le rôle crucial des parrains.

Nous rencontrons trop de dossiers où les parrains estiment qu'apposer leur signature n'est qu'une simple formalité.

Parfois, ils ne connaissent même pas le filleul !!!

Pour éviter que ce phénomène se perpétue, les formulaires de parrainage viennent d'être modifiés sous l'impulsion de la Commission d'Admission.

Le but de cet aménagement est de bien faire prendre conscience que parrainer engage bien la responsabilité du parrain qui se porte garant de la qualité du filleul envers notre Club.

Paul SIX

Président de la Commission Admission

Au coin du bridge



Le mot du Maire de Bondues : Patrick DELEBARRE

Voilà 30 ans que je vis près de vous, au Domaine de la Vigne, sans pour autant avoir été atteint par le virus du golf ! A entendre mes amis joueurs, ce sport devient vite une passion quand on y a goûté, et il vaut mieux que je devienne seulement un spectateur admiratif de vos beaux gestes dans cet écrin de verdure !

Car, je ne suis pas sûr que cela soit compatible avec mon nouveau travail de Maire.

Je suis, en effet, Maire de Bondues depuis le 20 octobre dernier succédant ainsi à Paul ASTIER.

A 58 ans, après une carrière professionnelle chez Dalkia puis chez Numéricâble, filiale de Canal +, dans les fonctions Ressources Humaines, Relations Clientèle et Qualité, je suis désormais tout entier au service de ma commune et de ses habitants.

Mon but ? Que Bondues demeure cette petite ville à la campagne où il fait bon vivre.

Ma philosophie ? Que la mairie soit non pas un lieu de pouvoir, mais un lieu de service.

Au service, par exemple, du plus grand club sportif de notre commune ... le vôtre ! et belle vie à votre club tellement important pour la renommée de notre ville !

Patrick DELEBARRE,
Maire de Bondues



Sacré kibbitz

ou comment annoncer le plus naturellement du monde.

La compétition *Corporative de Bridge* du comité des Flandres vient de se terminer après 15 matchs. Cette compétition regroupait cette année 16 équipes toutes de très bon niveau. Une équipe de Bondues y participe maintenant régulièrement. Conduite par Annie Huet elle réunissait Marielle Gelderman, Christine Mulliez, Mocky Lesaffre, Brigitte Prouvost et Bernard Screpel. Elle se classe 11^{ème}

L'équipe conduite par Claude Taillefer termine 1^{ère} et participera pour la seconde année consécutive à la finale nationale qui a lieu à Paris le 17 et 18 décembre. Nous lui souhaitons bonne chance.

Les tournois de bridge d'hiver du dimanche après-midi animés par André Lebras et Claude Taillefer ont repris ce dimanche 5 novembre dans le petit salon maintenant entièrement réservé aux membres. Nous vous y attendons à partir de 16h15. pour y jouer entre 18 et 21 heures.

Et maintenant une donne amusante.

Il reste une donne à jouer dans un tournoi lorsque l'un des joueurs, médecin de son état, est appelé en urgence. Il y a bien un kibbitz mais il dit ne rien connaître au bridge...

"Pour une donne, ce n'est pas grave ; asseyez-vous, dites aux enchères **ce que vous avez dans votre jeu** et fournissez une carte de la couleur jouée."

Le kibbitz est en Sud et comme il est donneur il ouvre le feu des enchères qui se déroulent comme suit.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	Passé	2♥ ¹	Passé
2 ♠	Passé	3 ♣	Passé
3 ♥	Passé	4 SA	Passé
7 ♦	Passé	Passé ²	Passé

- 1 - Forcing de manche
- 2 - Avec un air excédé !!

Sur l'entame Roi de pique Sud réalise 13 levées, Ouest succombant sous le défilé des carreaux.

A la fin du coup l'arbitre est appelé. Sur ouvert avec 6 points !!et Sud explique : "Vous m'avez dit d'annoncer ce que j'avais dans mon jeu...je l'ai fait !!

♠ A 9
♥ A R D 6 5
♦ A R
♣ D 10 5 4

♠ R D 10 8
♥ V 10 9 7
♦ D 10
♣ R 9 3

N			
O		E	
	S		

♠ 7 6 5 4 2
♥ 8
♦ V 9
♣ V 8 7 6 2

♠ V 3
♥ 4 3 2
♦ 8 7 6 5 4 3 2
♣ A

Moralité : pourquoi s'encombrer la mémoire avec des conventions trop complexes...

Claude Taillefer

Restaurateur

Je tiens à remercier l'invitation du Comité à m'exprimer à travers ce journal car je pense que l'animation du club-house et du restaurant ont leur rôle dans la vie du Club.

En effet, il est nécessaire que le restaurateur soit un réel partenaire de l'Association Sportive car malheureusement l'équilibre entre toute mon énergie déployée et ma réalité économique reste fragile au vu des résultats.

Heureusement, vos félicitations et encouragements demeurent notre plus belle récompense.

Depuis 3 ans (déjà !) avec la même volonté de service et d'accueil 6 jours sur 7 toute l'année, nous essayons souvent de nous remettre en question afin de répondre à vos attentes et trouver de nouvelles idées sans oublier les axes de rapidité, qualité de la cuisine avec le meilleur rapport qualité prix.

Chers Membres, même si le sourire et la disponibilité de mon équipe peinent parfois à satisfaire votre impa-

tience (devant le comptoir), notre bonne humeur et réactivité sont nos principaux atouts pour vous servir.

Chapitre nouveauté

Pour vous réchauffer l'hiver : la soupe de poisson « en cocotte » servie toute la journée sans oublier les croque-monsieur et lasagnes.

Ma première initiation golfique lors du Repas des Sponsors : un début encourageant...

L'aide de la Maîtresse de Maison, Florence Hacot, et ses talents d'organisatrice, en témoigne le succès de la Soirée du Beaujolais Nouveau.

Confiant dans l'avenir, « Du Soleil en Cuisine » s'efforcera d'accroître votre bien-être au fil des jours. Un vif Merci pour votre participation active et fidélité.

Toute l'Equipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2007.

Salutations gourmandes,

Votre restaurateur, Christophe BAYART

Davis, Frédéric, Christophe, Alexandre, Stéphane (le cuisinier), Salem et Stéphane.

